



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CRS

Question écrite n° 46509

Texte de la question

M. Pierre Mazeaud appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation des membres des CRS participant aux opérations de secours en montagne. Alors que dans l'exercice de ces attributions, ils effectuent les memes taches que les gendarmes qu'ils remplacent parfois, le statut d'OPJ ne leur est pas reconnu, ce qui reduit l'efficacite de leurs interventions lorsque la presence d'un OPJ est necessaire. Il lui demande si le Gouvernement envisage de leur reconnaitre cette qualite dans le cadre de l'exercice de ces attributions.

Données clés

Auteur : [M. Mazeaud Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46509

Rubrique : Police

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6707